



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Du CESE...au parlement

La nouvelle mandature démarre sur des notes positives. Plusieurs préconisations issues des derniers avis ont été reprises par le parlement.

Le dernier en date, l'avis sur « *Le développement de la culture du dialogue social* » porté par Luc Bérille, notre secrétaire général et Jean-François Pilliard, personnalité qualifiée a vu quatre de ses recommandations immédiatement reprises par Madame la Ministre du Travail, Myriam El Khomri dans son projet de loi (voir en p.2).

L'avis sur « *Les circuits de distribution* » a pour sa part, nourri les débats parlementaires sur le projet de loi relatif à la transparence et à la lutte contre la corruption. Enfin, la proposition de loi visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale a intégré la création d'un 21ème critère de discrimination, celui de la précarité sociale, comme le préconisait l'avis sur « *L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage* ».

Le CESE joue à plein son rôle en faisant porter la voix de la société civile.

TRAVAUX

« Le développement de la culture du dialogue social en France »

Première saisine gouvernementale de la mandature, cet avis a été adopté à une très large majorité (plus de 82%). Plusieurs propositions ont été reprises par la ministre du travail dans le projet de loi présenté au sénat.

Les avis et rapports du CESE

- Les circuits de distribution des produits alimentaires.
- L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner.
- **Rapport annuel sur l'état de la France : rendez-vous le 14 juin !**

La vie des CESER

- Le développement des relations entre les CESER et le CESE.
- Générations et usages numériques dans le Nord - Pas de Calais.

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

SUIVEZ-NOUS



@unsa_cese



CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le développement de la culture du dialogue social en France

Mercredi 24 mai, le projet d'avis sur la culture du dialogue social porté au CESE par Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA et Jean François Pillard, personnalité qualifiée, a fait l'objet d'un très large consensus.

Ce rapport répond à une saisine gouvernementale de février 2016 sur la nécessité de dégager des leviers susceptibles de contribuer au développement de la culture du dialogue social ainsi que des actions et des pistes de travail à mettre en œuvre.



Il est essentiel pour notre société que le dialogue social joue pleinement son rôle. Pour y parvenir, le préalable est que son appréhension soit plus positive sur ce qu'il est et sur ce qu'il doit être. Contribuer à forger et développer une culture du dialogue social dans notre pays est donc fondamental. Plus qu'une simple option, il s'agit d'une obligation démocratique.

Pour l'UNSA, développer la culture du dialogue social et la faire évoluer, c'est s'attaquer à la question des mentalités, du regard porté sur le monde du travail, des comportements des citoyens et des organisations chargées des relations sociales. Le développement de la culture du dialogue social est porté par trois actions : sensibiliser, éduquer et former.



Martine Vignau, présidente du groupe a pris la parole

Sensibiliser et éduquer dès le plus jeune âge à la vie citoyenne est une nécessité. Accompagner le jeune au fil de sa scolarité pour connaître les principes qui régissent l'organisation de la société et en particulier le monde de l'entreprise dans lequel il passera au moins 42 ans de sa vie professionnelle nécessite de mettre en place des dispositions dans le monde scolaire et universitaire.

La sensibilisation doit s'adresser à tous les jeunes mais également lorsqu'un salarié intègre une entreprise. Lors du parcours d'intégration, au-delà de la présentation de l'entreprise, des services Ressources Humaines, un temps doit être attribué à la présentation des IRP de l'entreprise à la connaissance de leur rôle, des interlocuteurs syndicaux afin de faire vivre le dialogue social et le promouvoir.

Former les acteurs est indispensable. Il faut passer d'une culture du seul dialogue social à une culture du dialogue social et économique. En effet depuis la loi de Sécurisation de l'Emploi en 2013, les partenaires sociaux doivent creuser les revendications sociales en tenant compte des exigences économiques lorsqu'une entreprise demande, par exemple, de négocier un PSE. La loi Rebsamen élargit et modifie le périmètre des négociations puisqu'il convient de partager les orientations stratégiques de l'entreprise. Pour cela les négociateurs doivent être formés et reconnus.

Un bon dialogue social est un dialogue entre égaux en capacité de négocier.

Adopté à une large majorité au Cese (147 voix pour, 5 voix contre, 27 abstentions), le rapport émet 36 recommandations. **La Ministre du Travail, Myriam El Khomri, a annoncé la reprise de 4 recommandations dans son projet de loi ainsi que le lancement d'un plan d'action avec la Ministre de l'éducation nationale :**

- **l'évaluation de la mise en œuvre de la base de données économiques et sociales ;**
- **l'expérimentation, par les branches, d'une réunion annuelle des salariés des entreprises de moins de 11 salariés volontaires sur leurs conditions de travail et leur amélioration ;**
- **l'enrichissement des accords de méthode ;**
- **l'établissement par le CESE des bilans quinquennaux du dialogue social.**

Par ailleurs, Myriam El Khomri a aussi dit approuver la « préconisation consistant à confier au défenseur des droits un rapport sur l'état des discriminations syndicales »

Lire l'avis et la synthèse : <http://www.lecese.fr/travaux-publies/le-developpement-de-la-culture-du-dialogue-social-en-france>

Avis et Rapports

Les circuits de distribution des produits alimentaires

Avis présenté par A. Rizenthaler, dans le cadre de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (11 mai 2016)

Les circuits de distribution des produits alimentaires structurent la relation entre le producteur et le consommateur. Leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux sont déterminants dans les territoires.

Retrouvez le dossier complet dans l'UNSA Mag n°177 de juin 2016.

Lire l'avis et le rapport :

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/les-circuits-de-distribution-des-produits-alimentaires>



L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner

Avis présenté par J. Farache dans le cadre de la section des affaires sociales et de la santé (10 mai 2016)

Le chômage touche 10,6 % de la population active. 40 % des chômeur.euse.s ne sont pas indemnisé.e.s. Pourtant, l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage reste méconnu. 14 000 décès par an lui sont imputables, il augmente le risque de séparation des couples, compromet l'avenir des enfants. Le chômage est un « facteur de risque » qui doit être appréhendé comme tel : organisation d'un suivi sanitaire et psychologique précoce ; accompagnement renforcé en termes d'accueil par Pôle emploi et d'insertion sociale et professionnelle... Mais c'est aussi le regard sur les personnes au chômage qu'il faut changer. La lutte contre les discriminations fondées sur la précarité sociale, la médiatisation de leur vécu, leur participation aux politiques publiques qui les concernent poursuivent cet objectif.

- Pour l'UNSA, traiter de l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage aussi clairement, était une nécessité. **L'UNSA fait de l'accès aux droits pour Tous, sa priorité et c'est pourquoi elle soutient la création d'un 21ème critère de discrimination, pour enfin reconnaître que la précarité exclue.** La sensibilisation et la formation des acteurs qui jalonnent le parcours des personnes en situation de chômage doivent être repensées afin de répondre le plus en amont possible et ne pas laisser s'installer des situations de mal-être. Les services médico-sociaux, l'assurance maladie, les services de santé au travail doivent également pouvoir intervenir pour réduire les symptômes liés à la perte d'emploi. L'accompagnement global est indispensable, aussi il convient de réinterroger tous les dispositifs existant au regard de ce fait social. Il faut prendre en charge la situation globale de la personne et de sa famille avec un référent de parcours tel qu'il est préconisé dans la feuille de route du travail social du 21 octobre 2015.

Lire l'avis et la synthèse :

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/limpact-du-chomage-sur-les-personnes-et-leur-entourage-mieux-prevenir-et-accompagner>

L'AGENDA-DES-PLÉNIÈRES

14-juin

Rapport-annuel-sur-l'état-de-la-France-Economie-et-finances

12-juillet

Contribution-des-emplois-de-la-biodiversité-à-la-transition-écologique-Environnement

13-septembre

Les-certificats-de-qualification-professionnelle-(CQP)-Travail-et-emploi

27-septembre

La-justice-climatique-les-perspectives-nationales-post-COP21-Environnement



RENDEZ-VOUS sur l'état de la France **2016**

EN PARTENARIAT AVEC
Le Monde

A suivre en direct le 14 juin à partir de 18h sur
www.lecese.fr

La vie des CESER



Le développement des relations entre les CESER et le CESE : un véritable enjeu pour le président Bernasconi

Dans le cadre de la nouvelle mandature et des orientations stratégiques, le président du CESE, Patrick Bernasconi, a décidé de mettre en place une mission de six mois consacrée au développement des relations entre les CESER et le CESE et à l'élaboration de pistes de travail en commun. Il s'agit de proposer des mesures qui amènent à une meilleure interactivité et de bâtir une véritable stratégie de lisibilité et de visibilité des travaux respectifs.

Pour le président Bernasconi, la relation entre les CESER et le CESE est primordiale. L'apport des territoires doit permettre au CESE de renforcer ses avis en y puisant exemples, réflexions, bonnes pratiques et aux CESER s'ils le désirent de s'appuyer sur les travaux du CESE.

Génération et usages numériques dans le Nord - Pas de Calais

Dans le prolongement du colloque sur le numérique organisé par l'UNSA avec le cabinet d'expertise Orseu et le collectif UNSAvocats, le 3 mai dernier, nous vous proposons de découvrir l'avis sur le thème du numérique adopté par le CESER Nord-Pas de Calais le 8 décembre dernier.



Au cœur des transformations de la société, le numérique a investi et fait profondément évoluer tous les aspects de notre vie. Face à cette réalité, la question des usages et services numériques est une problématique sociétale centrale et est devenue un enjeu démocratique majeur. Après son avis du 21 avril 2015 sur le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques dans le Nord-Pas de Calais, le CESER poursuit sa réflexion dans une étude plus spécifiquement consacrée aux questions et enjeux générationnels liés aux usages numériques et présente ses préconisations pour une démarche « d'e-inclusion » en région.

Le CESER préconise un ensemble de mesures dans les domaines suivants : la formation et l'accompagnement des usagers, la transmission des valeurs communes à toutes les générations, le développement de la démocratie, le regroupement des différents services aux usagers sur une plateforme régionale unique.

- L'UNSA dans une position commune avec la CFE-CGC, a émis des points de vigilance car rien ne pourra remplacer complètement l'humain. **Le numérique doit être avant tout l'occasion de créer de nouveaux métiers**, et non d'en supprimer. Permettre à tous les salariés de se mettre au numérique en dépassant les barrières culturelles, le manque de compréhension, et en levant les freins qui peuvent exister. **En matière de formation, les objectifs sont triples : formation professionnelle tout au long de la vie aux nouveaux métiers, sensibilisation des personnels éducatifs aux enjeux de la société numérique et aux métiers de la filière, information et sensibilisation des jeunes aux métiers de la filière numérique, et notamment de la technologie réseaux.** Au niveau des usagers, l'adaptation et la transition seront nécessaires. Des centres ouverts à tous devront exister, afin d'assurer l'égal accès pour tous au numérique. L'École numérique rurale est un enjeu de territoire. La masse d'informations circulant jusqu'au niveau mondial dans un temps record doit pouvoir être maîtrisée, comprise et vérifiée ; en parallèle, l'esprit critique constituera un outil au service du numérique.

Lire l'avis et le rapport :

http://www.ceser.nordpasdecals.fr/jcms/pcw_191914//seance-pleniere-le-mardi-8-decembre-2015-a-9h15-au-siege-de-region-a-lille